

## CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES PROMOTION MESSIEURS 25 et 26 Mars 2023 - Golf de Montpellier Fontcaude

### REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.  
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

### CONDITIONS DE PARTICIPATION

**Pour les clubs :** compétition limitée à 18 équipes, ouverte aux clubs de la Ligue Occitanie n'ayant pas d'équipes inscrites au Championnat de Ligue par Equipes 1<sup>ère</sup> Division Messieurs 2023 retenus en priorité selon l'ordre de réception des droits d'inscriptions

**Pour les équipiers :** voir règlement général par équipes § 1.2.2-1 (I-2-1 / Équipiers)

**Epreuve non-fumeur :** voir § 1.2.2 (I-5)

### FORME DE JEU

#### **1er jour - Phase de qualification :**

6 joueurs / stroke play / 18 trous

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

En cas d'égalité, les équipes sont départagées en comparant le cumul des cartes non prises en compte, puis celui des meilleures cartes, puis celui des secondes meilleures cartes, etc.

#### **2ème jour - Phase finale pour la montée :**

1 foursome et 4 simples consécutifs / match play

Les 8 premières équipes jouent pour la montée en élimination directe : 1 v 8 ; 2 v 7 ; 3 v 6 ; 4 v 5

**Les 4 équipes gagnantes des matchs de la phase finale montent en 1<sup>ère</sup> Division.**

#### **2ème jour - Phase finale pour le classement :**

1 foursome et 4 simples consécutifs / match play

Les équipes classées 9<sup>ème</sup> et après jouent pour le classement : 9 v 10 ; 11 v 12 ; ...

### ENGAGEMENT

Inscription du Club sur Extranet (<http://xnet.ffgolf.org>) au plus tard le **25 février 2023**.

**Si le nombre maximum d'équipes est atteint à la date limite d'engagement, l'ordre de réception des droits d'inscription sera prioritaire.**

**Si le nombre maximum d'équipes n'est pas atteint à la date limite d'engagement, la ligue peut accepter des inscriptions supplémentaires jusqu'à 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.**

Le règlement des droits d'inscription qui s'élèvent à 250 € (journée de reconnaissance pour 8 joueurs comprise) devra se faire par virement\* au plus tard le **25 février 2023**.

Les équipes dont les droits d'inscription n'auront pas été reçus à la clôture des inscriptions des équipes pourront être déclarées « forfait » et retirées de la liste des participants.

Inscription des joueurs sur Extranet (<http://xnet.ffgolf.org>) au plus tard le **17 mars 2023**.

Le droit d'engagement de tout club déclarant forfait après la date limite d'inscription des clubs restera acquis à la Ligue.

**Forfait :** Voir § II-2/ FORFAITS du règlement général.

\*RIB disponible sur demande à [sportif@liguegolfoccitanie.fr](mailto:sportif@liguegolfoccitanie.fr)